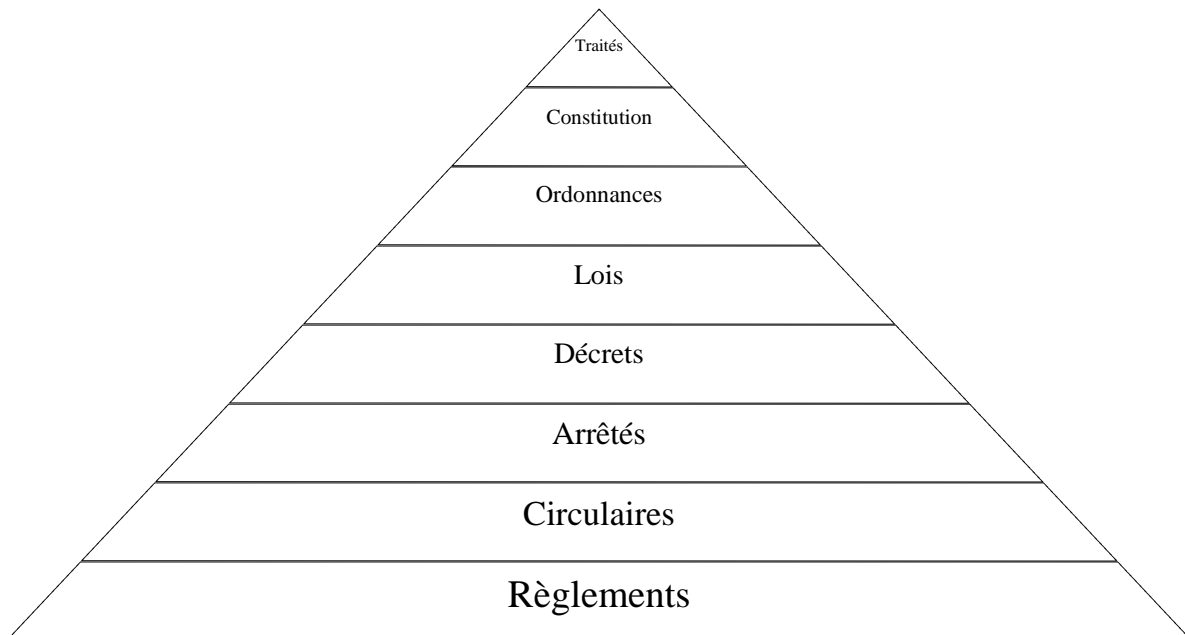


**Quelques données concernant la charte internet
suite à l'entrevue avec Madame Anne Yeznikian, Juriste à l'IA
(Jeudi 15 janvier 2009)**

La société française est construite sur un principe d'actes unilatéraux et de documents contractuels.

Les actes unilatéraux qui régissent notre société sont construits sur un modèle pyramidal :



À cela s'ajoutent des documents contractuels nécessitant un engagement réciproques des personnes concernées.

Exemples : La vente d'une maison est un document contractuel.
L'expropriation d'un terrain est un acte unilatéral.

La charte fait partie des documents contractuels.

Elle n'a pas d'effets juridiques directs car elle ne fait que se reposer sur les actes unilatéraux décrits ci-dessus (circulaires, arrêtes, décrets, lois,...)

Nul n'étant censé ignorer la loi, cette charte n'a la valeur que d'un rappel.

Même s'il y a un refus de signature de ladite charte, la loi continue de s'appliquer et la personne qui a refusé de signer la charte n'est pas déchargée de ses obligations.

Il s'agit plutôt d'un document de communication, de sensibilisation, de responsabilisation... un code de bonne conduite permettant de rappeler les obligations de chacun.

Dans cette charte, on peut y faire figurer tout **ce que l'on veut, tant que cela reste légal !**

Conseils : Pour les adultes (tous les adultes de l'école : enseignants et autres adultes exploitant l'outil), l'utilisation de la charte type semble être la meilleure solution car celle-ci a été réfléchi en terme de rappels à la loi. Cette charte type peut cependant être adaptée à la situation (en particulier par la suppression d'articles inutiles dans le cadre d'une situation donnée)

Pour les enfants, rien n'empêche d'utiliser une charte adaptée à la situation (avec des pictogrammes par exemple), l'important étant qu'il s'agisse d'un document commenté et expliqué, voire construit avec eux.

L'entrée à privilégier avec les enfants étant de dire que l'internet est un outil formidable, mais qu'il présente des risques qu'il faut connaître. Il s'agit donc d'apprendre à gérer ces risques.